

Extrait du Manhajulhaqq.com / Le Coran, la Sounnah sur la voie des anciens pieux

<http://manhajulhaqq.com/spip.php?article843>

« Ceux qui auront cru et que leurs descendants auront suivis dans la foi »

- Science du Coran
- Commentaire du Coran

Date de mise en ligne : jeudi 28 septembre 2017

Copyright © Manhajulhaqq.com / Le Coran, la Sounnah sur la voie des
anciens pieux - Tous droits réservés

BismiLLehi ar-Rahmâni ar-Rahîm

Allâh - Ta'âla - dit : « **Ceux qui auront cru et que leurs descendants auront suivis dans la foi, Nous ferons que leurs descendants les rejoignent. Et Nous ne diminuerons en rien le mérite de leurs oeuvres, chacun étant tenu responsable de ce qu'il aura acquis.** » [1]

Allâh parle de Sa faveur, de Sa générosité et de Sa bienfaisance envers les croyants. Lorsque leurs descendants les suivent dans la foi, Il fait en sorte qu'ils les rejoignent dans leurs degrés même s'ils n'atteignent pas le niveau de leurs oeuvres, et ce afin que les cœurs des pères soient sereins en voyant leurs enfants avec eux. Il réunira entre eux de la meilleure façon qui soit, en élevant celui dont les oeuvres sont diminuées par celui dont les oeuvres sont parfaites, sans diminuer les oeuvres de ce dernier ni son degré, afin de les mettre sur le même pied d'égalité.

'Abdullâh Ibn 'Abbâs a dit : « *Allâh élèvera les descendants du croyant jusqu'à son degré, même si leurs oeuvres sont en deçà des siennes. Afin qu'il soit serein et tranquille à leur égard.* » Il récita : « **Ceux qui auront cru et que leurs descendants auront suivis dans la foi, Nous ferons que leurs descendants les rejoignent. Et Nous ne diminuerons en rien le mérite de leurs oeuvres** » [2]

Il s'agit là du summum de la félicité dans laquelle seront les élus du Paradis. En effet, Allâh les réunira avec leurs descendances qui les auront suivis dans la foi, c'est-à-dire la foi émanant de leurs pères, qui a permis à leurs enfants de devenir croyants. A plus forte raison, ces enfants rejoindront leurs parents avec leur foi qu'ils ont pu adopter grâce à eux. Allâh les réunira avec leurs pères dans les degrés du Paradis où ils seront, même s'ils n'ont pas atteint ces degrés, et ce par conséquence pour leurs pères et augmentation de leur rétribution, sans que leurs pères ne voient leurs oeuvres diminuer en quoi que ce soit. [3]

[1] Coran, 52/21

[2] Tafsîr ul-Qor'ân al-'Adhîm de Ibn Kathîr, 7/432

[3] Tayssir ul-Karîm al-Rahmân fî tafsîr Kallâm al-Manân du SHEikh Ibn Sa'dî, p.970